Comptes rendus de l'Académie des sciences (suite).
Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de France (suite).
Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation (suite).
L'Institut (suite).

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1870.

PRÉSIDENCE DE M. E. ROZE, VICE-PRÉSIDENT.

La Société se réunit au local habituel de ses séances, à huit heures précises du soir.

M. le Secrétaire général présente les excuses de MM. Germain de Saint-Pierre, président de la Société ; Cordier et Guillard, vice-présidents ; Eug. Fournier, secrétaire ; Bureau, Duchartre, Pérard, G. Planchon, qui lui ont écrit en septembre dernier pour lui annoncer leur intention de rentrer à Paris vers la fin d'octobre, mais qui ont été empêchés de réaliser ce projet, quelques-uns par d'impérieux devoirs patriotiques ou de famille et tous, d'ailleurs, par l'investissement de la ville.

M. Larcher, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 22 juillet dernier, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président annonce une nouvelle présentation.

M. le Secrétaire général donne lecture de la déclaration suivante de l'Institut de France, réuni en assemblée générale de ses cinq Académies, le 18 septembre dernier :

INSTITUT DE FRANCE.

L'Institut de France s'est réuni en assemblée générale le 18 septembre 1870.

Préoccupé, au milieu de toutes les douleurs de la patrie, des intérêts qu'il a la mission spéciale de défendre, il a rédigé et publie la déclaration suivante :

Lorsqu'une armée française, en 1849, mit le siége devant Rome, elle prit soin d'épargner les édifices et ouvrages d'art qui décorent cette ville. Pour prévenir tout risque de les atteindre par ses projectiles, elle se plaça même dans des conditions d'attaque défavorables.

Dans notre temps, c'est ainsi que l'on comprend la guerre. On n'admet plus pour légitime d'étendre la destruction au delà des nécessités de l'attaque et de la défense ; de soumettre, par exemple, aux effets de la bombe et de l'obus des bâtiments qui ne servent en rien de lieu fort.

Moins encore admet-on qu'il soit permis de comprendre dans l'œuvre de ruine ces monuments empreints du génie même de l'humanité, qui appartiennent à l'humanité tout entière, qui forment, pour ainsi dire, le patrimoine commun des nations cultivées, et l'héritage sacré qu'aucune ne peut anéantir ou entamer sans impiété envers les autres et envers elle-même.

Une armée allemande, en faisant le siége de Strasbourg, en soumettant la ville à un bombardement cruel, vient d'endommager gravement son admirable cathédrale, de brûler sa précieuse bibliothèque.

Un tel fait, qui a soulevé l'indignation universelle, a-t-il été l'œuvre d'un chef secondaire, désavoué depuis par son souverain et son pays? Nous voulons le croire. Nous répugnons à penser qu'un peuple chez lequel les sciences, les lettres et les arts sont en honneur, et qui contribue à leur éclat, se refuse à porter dans la guerre ce respect des trésors de science, d'art et de littérature auquel se reconnaît aujourd'hui la civilisation.

Et pourtant, on a lieu de craindre que les armées qui entourent en ce moment la capitale de la France ne se préparent à soumettre à toutes les chances d'un bombardement destructeur les monuments dont elle est remplie, les raretés du premier ordre, les chefs-d'œuvre de tout genre, produits des plus grands esprits de tous les temps et de toutes les contrées, l'Allemagne y comprise, que renferme dans ses musées, ses bibliothèques, ses palais, ses églises, cette antique et splendide métropole.

Nous répugnons, encore une fois, à imputer aux armées de l'Allemagne, aux généraux qui les conduisent, au prince qui marche à leur tête, une semblable pensée.

Si néanmoins, et contre notre attente, cette pensée a été conçue, si elle doit se réaliser, nous, membres de l'Institut de France, au nom des lettres, des sciences, des arts, dont nous avons le devoir de défendre la cause, nous dénonçons un tel dessein au monde civilisé comme un attentat envers la civilisation même; nous le signalons à la justice de l'histoire; nous le livrons par avance à la réprobation vengeresse de la postérité.

Réunis en assemblée générale, comprenant les cinq Académies dont l'Institut de France se compose, Académie française, Académie des inscriptions et belles-lettres, Académie des sciences, Académie des beaux-arts, Académie des sciences morales et politiques, nous avons voté la protestation qui précède à l'unanimité.

Nous l'adressons à ceux de nos confrères qui n'assistaient pas à cette assemblée, soit qu'ils appartiennent à la France, soit qu'ils appartiennent à des nations étrangères, ainsi qu'à nos correspondants français ou étrangers; nous la leur adressons avec la confiance qu'ils y adhéreront et qu'ils y apposeront comme nous leur signature. Nous l'adressons, en outre, à toutes les Académies; elle restera dans leurs archives. Nous la portons enfin, par la publicité, à la connaissance du monde civilisé tout entier.

Ont signé ou adhéré, jusqu'à présent, Messieurs :

Baltard, président de l'Académie des beaux-arts, présidant l'Institut en 1870; Patin, remplissant les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie française; E. Renan, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; Husson, président de l'Académie des sciences morales et politiques; J. Liouville, président de l'Académie des sciences; Élie de Beaumont et Dumas, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences (1).

Académie française. — J. Sandeau, directeur; comte d'Haussonville, chancelier; Émile Augier, Barbier, duc Albert de Broglie, Cuvillier-Fleury, J. Dufaure, Guizot, Victor Hugo, E. Legouvé, comte de Ségur, de Sacy, Thiers, Vitet.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Delisle, vice-président; Guignault, secrétaire perpétuel; Brunet de Presle, A. Caussin de Perceval, J. Desnoyers, Dulaurier, Egger, B. Hauréau, Huillard-Bréholles, C. Jourdain, Stanislas Julien, Ed. Le Blant, Littré, de Longpérier, A. Maury, Miller, Naudet, Paulin Paris, Quicherat, E. Ravaisson, L. Renier, Rossignol, de Saulcy, de Slane, de Wailly, Wallon.

Académie des sciences. — Balard, Becquerel, Edmond Becquerel, Claude Bernard, Bertrand, Bienaymé, Blanchard, Ossian Bonnet, H. Bouley, Brongniart, Bussy, Cahours, Chasles, Chevreul, Coste, J. Decaisne, Delafosse, Delaunay, P. Duchartre, Duméril, Dupuy de Lôme, Milne-Edwards, Fremy, Jamin, comte Jaubert, E. Laugier, Stanislas Laugier, L. Mathieu, général Morin, Naudin, Nélaton, A. Passy, Payen, Peligot, de Quatrefages, Roulin, Charles Sainte-Claire Deville, Henri Sainte-Claire Deville, de Tessan, Trécul, Wurtz, Yvon-Villarceau.

Académie des beaux-arts. — Henriquel, vice-président; Auber, Baudry, Charles Blanc, Bonnassieux, de Cailleux, Cavelier, L. Cogniet, A. Couder, Félicien David, vicomte H. Delaborde, Duc, A. Dumont, E.-J. Gilbert, Eug. Guillaume, Labrouste, Lefuel, Lemaire, Lenepveu, Lenoir, Martinet, J. Pelletier, Pils, Taylor, Ambroise Thomas, L. Vaudoyer.

Académie des sciences morales et politiques. — Jules Simon, vice-président; Mignet, secrétaire perpétuel; marquis d'Audiffret, Odilon Barrot, Barthélemy Saint-Hilaire, Baudrillart, E. Bersot, Caro, Cauchy, Pierre Clément, A. Cochin, Ch. Giraud, Faustin-Hélie, de Lavergne, E. Levasseur, Lévêque, Pellat, Pont, Reybaud, Vacherot, A. Valette, Wolowski.

La Société, consultée par M. le Président, donne unanimement son adhésion pleine et entière à cette solennelle déclaration; elle croit devoir l'appuyer spécialement pour la préservation des herbiers, publics et particuliers, dont quelques-uns, œuvre de plusieurs générations, et ouverts libéralement aux savants de tous les pays, sont d'un intérêt scientifique général incontesté, et qui tous d'ailleurs sont encore plus exposés aux chances d'incendie que les autres collections scientifiques. — La Société remercie l'Institut de France, représentant le plus élevé des intérêts des sciences, des lettres et des arts, d'avoir pris l'initiative d'une énergique revendication des droits de l'intelligence humaine contre les abus de la force matérielle, inconsciente des désastres irréparables qu'elle peut causer. — Cette adhésion sera communiquée, par les soins de M. le Secrétaire général, et sous la signature des deux vice-présidents actuellement à Paris (MM. Ad. Brongniart et E. Roze), au

(1) En l'absence de M. Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, actuellement en mission.

nom du Bureau de la Société botanique et pour son Président absent, à M. le président de l'Académie des sciences (1).

M. l'abbé Chaboisseau présente à la Société un manuscrit original de Scopoli, dont il a fait l'acquisition dans une vente publique, et donne, au sujet de ce livre intéressant, les explications suivantes :

Ce curieux ouvrage se compose de 47 tableaux, admirablement peints à l'huile et sur toile par Hörmann (qui a signé le 2e, le 35e, le 46e et le 47e : « Thomas Hörmann pinxit in Idria. ») Des légendes, écrites sur papier de la main de Scopoli, sont collées au dos des toiles. Plus un index de quatre pages, également écrit de la main de Scopoli.

Le tout est réuni en un volume petit in-folio, relié en bois recouvert d'une peau de truie gaufrée, dans le style des reliures du XIVe et du XVe siècle.

Le titre est peint à l'huile et encadré d'un ornement en forme d'écusson : « *Icones Fungorum Carnioliæ qui in Flora Carniolica numerantur*, edit. 1760, Viennæ. » — Sur la page en regard est écrite sur papier la dédicace, *de la main de Scopoli :* « Mæcenati optimo DD. Alfonso Comiti *Castiglioni* Fungos Carniolicos beneficiorum æternum memor offert *Joannes Scopoli*, 15 8bris 1784. » — Au-dessous, le parafe de l'auteur.

L'ouvrage n'offre pas moins de 189 figures, réparties en 46 tableaux :

Agaricinées	28	tableaux.
Polyporées et Hydnacées	5	—
Clavariées	4	—
Helvellacées et Phalloïdées	3	—
Pezizées	4	—
Nidulariées	1	—
Lycoperdacées	1	—

Il est superflu de faire observer que les figures ne sont pas classées dans l'ordre précédent, et qu'elles suivent *à peu près* l'ordre de la première édition du *Flora Carniolica.*

Ce qui frappe tout d'abord à l'inspection de cet ouvrage, c'est que, malgré la date de dédicace (1784), les légendes explicatives ne se rapportent pas à la deuxième édition, publiée en 1772, mais bien à la première, publiée en 1760 ; jusqu'à mentionner fidèlement dans l'Index les espèces qui ne sont pas décrites dans la première édition, sans jamais faire allusion à la deuxième. — Il est plus que probable que le travail manuscrit a été fait avant la publication de la seconde édition, et que la dédicace au comte Castiglioni a été écrite après coup. Du reste cette dédicace est écrite sur une feuille volante de petit format, et simplement fixée par quatre pains à cacheter. Quant aux tableaux

(1) L'adhésion de la Société botanique de France a été mentionnée dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. LXXI, p. 770.

peints par Hörmann, ils ont été exécutés dans la période qui s'est écoulée entre 1760 et 1772 ; ce qui le prouve, c'est que les légendes explicatives ne se rapportent pas toujours aux numéros d'ordre de la figure peinte. Sans doute Scopoli a eu en vue quelque ouvrage ou supplément qui n'a jamais été publié ; car, sur un certain nombre de figures, le numéro d'ordre peint a été recouvert d'un autre numéro écrit par Scopoli sur papier, et fixé légèrement au moyen de cire à cacheter. Ce dernier numéro ne se rapporte à aucune des deux éditions du *Flora Carniolica*, ni à rien que je connaisse.

Par quelle aventure ce précieux volume est-il venu à Paris? Mon savant ami M. Kralik m'a fait observer que Holandre pourrait bien l'avoir apporté d'une des provinces méridionales de l'empire autrichien, où il avait habité. Je n'ai aucun moyen, surtout dans les circonstances actuelles, d'éclaircir cette ingénieuse supposition. J'ai trouvé dans le volume une petite étiquette volante portant, d'une écriture un peu germanique et plus moderne que celle de Scopoli : « *Lichen parietinus*, p. 107, 8, 44. » Peut-être serai-je assez heureux pour en découvrir l'auteur et de là remonter aux sources.

M. Cornu fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR UNE SAPROLÉGNIÉE NOUVELLE, PARASITE D'UNE NOUVELLE ESPÈCE D'*ŒDOGONIUM*, par **M. Maxime CORNU**.

Le champ que nous laissent en ce moment les Prussiens, pour les explorations botaniques, est bien étroit : on peut cependant y glaner encore quelque chose. J'ai l'honneur d'annoncer à la Société la découverte d'une nouvelle espèce d'*Œdogonium*, trouvée vers le milieu du mois dernier.

Le genre *Œdogonium* est riche en espèces ; celle dont je vais dire quelques mots se distingue nettement de toutes les autres. L'oogone est *cylindrique*, comme les cellules végétatives. C'est le seul *Œdogonium* dans ce cas. Cet oogone est supporté par une cellule à peu près vide de chlorophylle ; l'ouverture qui donne passage à l'anthérozoïde est elliptique et transversale : elle se présente vers le quart supérieur de l'oogone. L'oospore est exactement sphérique : verte dans sa jeunesse, elle passe ensuite au brun à l'époque de sa maturité ; son diamètre est d'un trentième de millimètre.

La plante est dioïque, je crois en être sûr. Les anthéridies sont disposées par quatre ou six, qui alternent régulièrement avec les cellules végétatives ; leur longueur est égale à environ la moitié de leur diamètre.

Cet *Œdogonium* végétait au Muséum dans les derniers jours du mois de septembre, au milieu d'un bassin où l'*Alisma natans* est cultivé depuis une dizaine d'années ; je l'avais recueilli à cause de sa couleur, d'un jaune verdâtre assez pâle, rappelant un peu la teinte du *Conferva bombycina*. Il ne présentait aucune trace de fructification ; conservé au laboratoire de la Faculté des sciences, il était, quinze jours après, muni de nombreuses oospores.